



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les IA-IPR EPS,

À
Mesdames et Messieurs les Proviseurs,
Mesdames et Messieurs les Principaux,
Mesdames, Messieurs les Professeurs d'EPS,

Lille, le 17 mars 2020

Inspection pédagogique régionale

Dossier suivi par

IA-IPR

Education Physique et Sportive

Téléphone

03.20.15.65.23

Courriel

Ce.ipreps@ac-lille.fr

Rectorat de Lille

144 rue de Bayay

BP 709

59033 Lille cedex

Objet : Continuité pédagogique et E.P.S.

Devant les circonstances inédites et très particulières que nous connaissons aujourd'hui, nous souhaitons tout d'abord vous apporter un message de soutien pour vous et vos proches.

En premier lieu, nous vous rappelons que toutes les formations, concours, examens, séminaires, tous les rendez-vous de carrière et visites conseils sont annulés ou reportés jusqu'à nouvel ordre.

Durant les semaines qui viennent, vous allez devoir assurer une continuité pédagogique pour vos élèves. Les IA IPR EPS ont mis en ligne, via le site pédagogique EPS de l'académie le message suivant:

"Nous encourageons chaque équipe à proposer aux élèves :
- Les moyens de gérer leur emploi du temps en alternant une activité physique minimale d'entretien avec les différentes activités scolaires pour lutter contre la sédentarité contrainte et proposer un temps de délasserment utile ;
- Des activités scolaires permettant aux élèves de prolonger les réflexions menées en EPS via les Espaces Numériques de Travail.

En ce sens, vos propositions veilleront à inciter une pratique physique quotidienne facile d'accès et adaptée aux profils. Il s'agira ici de concevoir des contenus immédiatement exploitables qui ne mettent pas en danger l'élève et privilégient une activité physique individuelle limitant les contacts avec l'extérieur."

Ainsi, il nous apparaît important, pour la santé et l'équilibre des élèves que les équipes d'enseignants assurent cette continuité pédagogique en prenant appui sur les compétences développées par les élèves en EPS.

Les activités proposées veilleront à préserver la sécurité des élèves, à limiter les contacts avec l'extérieur et à éviter tout regroupement.

Il conviendra dans ce cadre de maintenir une veille de la FAQ mise en place sur le site ministériel.

Des propositions d'échauffement (mise en activité cardio-pulmonaire, articulaire et musculaire), des activités d'entretien et de renforcement adaptées ainsi que des activités de récupération, pour lesquelles chaque enseignant aurait déjà construit des repères avec les élèves, peuvent être des contenus pertinents.



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Cette vigilance à maintenir le lien avec les familles s'applique à l'Éducation Physique et Sportive et peut également s'inscrire dans la formation plus globale des élèves mise en place sous l'autorité du chef d'établissement. Des contacts réguliers dont les modalités sont définies par l'établissement sont possibles pour assurer une continuité des échanges avec les élèves et accompagner les familles.

Enfin, le temps disponible pourra permettre aux équipes de poursuivre la réflexion autour de la formalisation du projet EPS de l'établissement ainsi que des modalités de mise en œuvre et d'évaluation.

Nous restons à votre écoute et vous remercions pour votre implication.

Les IA IPR EPS de l'Académie de Lille